



STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

ACTIONS POUR UN TOURISME RESPONSABLE

Mise à jour le 18 juillet 2026 – V2

A. Contexte territorial

1. Le Haut-Doubs, un patrimoine naturel à préserver

« Il y a la forêt omniprésente, couvrant les pentes de sa rude toison, parsemant vallées et plateaux d'arrière-garde faite de pré-bois, de bosquets, de touffes d'arbres, d'arbres isolés, composant avec les eaux qui courent ou donnent le territoire des hommes et des troupeaux. »
- Pierre BICHET.

Territoire de moyenne montagne entres deux Parcs Naturels Régionaux (Doubs Horloger et Haut-Jura), avec des paysages alliant forêts d'épicéas, plateaux, lacs et cours d'eau, le Haut-Doubs se caractérise par un patrimoine naturel riche, qui n'est pas épargné par les conséquences du dérèglement climatique mondial.

Les températures hivernales augmentent tandis que l'enneigement se réduit impactant la ressource en eau et les activités liées à la neige. En été, les épisodes de chaleur, les intempéries et les sécheresses sont également en augmentation, avec pour conséquence l'encadrement des usages de l'eau, des précautions sanitaires et la nécessaire adaptation des activités.

Les milieux naturels et leur biodiversité (forêts, cours d'eau, lacs, zones humides, prairies, faune et flore) sont fortement touchés par les changements climatiques et les perturbations hydrauliques. Les risques sont déjà présents : arbres malades, chutes d'arbres, incendies, partage des usages, espèces menacées...

Ces bouleversements nous concernent tous : habitants, touristes, acteurs du tourisme et des loisirs... et nécessitent une adaptation de nos actions en faveur d'un tourisme plus conscient et responsable.

2. Le Masterplan, une ambition collective

En 2021, le territoire du Haut-Doubs est lauréat du Programme « Avenir Montagnes ». Ce programme d'Etat piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) a pour mission d'accompagner les territoires et ses acteurs à repenser leur stratégie de développement et à construire de nouveaux modèles touristiques adaptés à leurs histoires et leurs caractéristiques, tout en tenant compte des enjeux environnementaux, climatiques, économiques et sociétaux.



Depuis, ce sont plus de 150 acteurs, dont l'Office de Tourisme du Pays du Haut-Doubs (OTPHD), qui se sont impliqués sur le territoire pour construire un projet territorial partagé. Toute cette énergie et ces nombreuses contributions ont permis d'aboutir à la création du Masterplan, un schéma directeur de la transition du tourisme et des loisirs 2024-2040, signé officiellement le 14 octobre 2025 en présence de l'État, des instances régionales, départementales et locales et des nombreux acteurs de la filière.

Ce plan stratégique témoigne d'une ambition collective, celle de « développer une économie du tourisme et des loisirs qui s'adapte aux menaces, qui contribue à la vitalité du Haut-Doubs tout en préservant ses espaces naturels et ses vocations sociales et humaines ».

Plus d'infos : www.o-doubs.com

B. Nos engagements

Conscients des richesses de notre territoire, mais aussi de la nécessité de les préserver, nous nous efforçons de prendre soin de ce fragile environnement. L'écoresponsabilité fait partie des préoccupations des salariés de l'OTPHD, tant au niveau professionnel que personnel.

1. Nos valeurs

Nos valeurs sont les piliers qui guident chacun de nos projets et donnent du sens à nos actions :

- L'hospitalité : nous avons à cœur d'offrir un accueil humain et bienveillant, nous sommes animés par l'esprit de partage et la transmission d'expériences locales.
- La coopération : nous croyons à la richesse d'une mobilisation collective et favorisons l'esprit d'interconnexion.
- La responsabilité : nous nous engageons à œuvrer pour un tourisme plus vertueux.

2. Notre ambition

Nous défendons un tourisme à la fois économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable. C'est pourquoi nous sommes engagés dans une démarche visant à :

- Limiter notre impact environnemental et optimiser nos ressources.
- Favoriser le tourisme de proximité et miser sur le circuit court.
- Sensibiliser les habitants et les visiteurs au respect de leur environnement.
- Faciliter la transition durable des acteurs du tourisme.
- Œuvrer en faveur de la qualité de vie et des conditions de travail.

C. Nos actions en interne

Dès 2022, le personnel de l'OTPHD participe à un atelier « Fresque du Climat » pour comprendre les causes et les conséquences du changement climatique. Un second atelier de mise en mouvement permet ensuite de définir les premières actions collectives et individuelles, dont la présente stratégie découle. Cet état des lieux et ce diagnostic permettent notamment à l'OTPHD de repenser son fonctionnement et ses équipements, dans une démarche d'amélioration permanente.

Depuis, l'équipe salariée est régulièrement sensibilisée aux écogestes et des actions sont mises en place pour tendre vers une consommation plus responsable, une mobilité plus tempérée, la sobriété numérique et une gestion des déchets plus efficace.

Mais s'engager dans une démarche durable, ce n'est pas uniquement placer le respect de l'environnement au centre des préoccupations, c'est aussi s'engager à garantir et favoriser la qualité de vie et les conditions de travail au sein de la structure et de la filière tourisme et loisirs du Haut-Doubs

1. Consommation responsable

En adoptant une consommation plus raisonnée, nous contribuons à réduire notre impact sur l'environnement. Cela implique de transformer notre système de pensée pour mettre en place de nouvelles habitudes : analyser nos besoins réels avant l'achat ou l'utilisation, prendre en compte le cycle de vie du produit, comparer les différentes options qui s'offrent à nous, favoriser les produits certifiés, etc.

Gestion du papier :

>> Limitation des impressions en interne :

- Choix du grammage de papier (80g/m²) et certifié (Ecolabel, PEFC...).
- Impression des documents à la demande pour éviter le gaspillage de papier et d'encre.
- Paramétrage systématique des copieurs en noir et blanc et en recto-verso.
- Impression sur du papier brouillon quand cela est possible.
- Mise en place d'alternatives numériques (QR code, photos...).

>> Optimisation des éditions réalisées par l'OTPHD à destination de la clientèle :

- Travail avec des imprimeurs engagés dans le respect de l'environnement (Imprim'vert, FSC et PEFC) et situés sur un secteur géographique proche du territoire.
- Choix du format (format standard 170*240) et du papier (certifié 100% PEFC).
- Choix des modalités d'emballage (mise sous bande kraft uniquement) et de livraison de la documentation (2 bureaux et non 6).
- Création d'un guide de destination annuel (au lieu d'une édition hiver et une édition printemps-été-automne).
- Définition des quantités d'impression au plus juste afin de maîtriser les stocks.
- Comptage pluriannuel des stocks pour analyser les quantités distribuées.



- Ajustement de la politique de mise à disposition selon les périodes ou les documentations (à la demande ou en libre-service).
 - Ciblage des demandes clients afin de ne distribuer que les documents dont la clientèle a besoin.
- >> Optimisation des commandes de brochures et flyers des partenaires :
- Comptages des documentations deux fois par an et évaluation des quantités distribuées par bureau chaque année ou par saison.
 - Commandes raisonnées auprès des partenaires, deux fois par an, selon les besoins de chaque Bureau d'information Touristique.
 - Commandes groupées, avec un seul point de livraison (dispatch de la documentation par nos soins lors de rencontres internes).
 - Sensibilisation réalisée auprès des partenaires pour des impressions et une distribution de leurs brochures en quantités raisonnées.

Fournitures / Matériel :

- Commandes groupées et centralisées quatre fois par an (au lieu de 1 fois par mois avant 2021).
- Partage du matériel et des petites fournitures.
- Approvisionnement en local et vigilance sur l'origine des produits achetés ainsi que sur leur impact sur l'environnement.
- Achat de produits à conditionnement rechargeable.
- Renouvellement de matériel et d'équipements en veillant à ce qu'ils soient économes en énergie et en eau.
- Favorisation du matériel et des équipements avec un label ou une certification environnementale ou éthique.

Electricité / Chauffage / Climatisation / Eau :

- Allumage des lumières uniquement si nécessaire.
- Extinction des appareils électriques (ordinateurs, écrans, copieurs, etc.) le soir en quittant le bureau,
- Réglage des radiateurs au + juste des besoins et diminution des vannes thermostatiques le soir en quittant le bureau.
- Utilisation raisonnée et responsable de l'eau : en se lavant les mains, en nettoyant la vaisselle, en arrosant les plantes, etc.
- Analyse des consommations d'eau et d'énergie.

Boutique :

- Développement de partenariat avec des acteurs locaux pour favoriser le circuit-court et valoriser l'offre identitaire (ex : thématique de l'Absinthe).
- Achats ou réalisation de produits en local autant que possible.

- Commandes groupées, avec un seul point de livraison (dispatch des produits par nos soins lors de rencontres internes).
- Minimisation des emballages et mise à disposition sur demande de contenants en papier ou carton (pas de plastique).

Pistes d'actions supplémentaires :

- **A court terme :**
>> Sensibiliser les collectivités propriétaires aux problématiques bâtementaires et à la rénovation énergétique.

2. Mobilité tempérée

Au niveau national, avec 33% des émissions de Co², le transport est le secteur le plus polluant. Diminuer ses trajets ou partager sa voiture est donc un geste qui a du sens.

Cependant, le Haut-Doubs reste un territoire fortement dépendant de la voiture individuelle due à la faiblesse des transports en commun et à la multiplicité des besoins.

A cela s'ajoute une caractéristique propre à l'OTPHD : la structure multisite dispose de six Bureaux d'Information Touristique, d'un accueil mobile et d'un site de travail connexe (le Fort Saint-Antoine) sur son territoire de compétence qui s'étend sur 73 communes.

Choix du mode de transport :

Dans ces conditions, bannir les déplacements en voiture individuelle n'est pas réaliste. Toutefois, nous nous efforçons au quotidien de choisir le mode de transport le plus adapté à chaque trajet.

Lorsque cela est possible :

- Les transports décarbonés sont utilisés.
- Le covoiturage est adopté.
- Le télétravail est autorisé.
- Le véhicule de service est mis à disposition.

Principe d'écoconduite :

Autant d'un point de vue écologique qu'économique, l'écoconduite est la norme :

- Optimisation des déplacements.
- Choix du trajet le plus court.
- Conduite souple.
- Réduction de la vitesse.
- Moteur coupé lors d'un arrêt prolongé.



- Limitation de la climatisation ou du chauffage.
- Entretien régulier du véhicule.
- Suppression des charges inutiles.

Le Ô Doubs Mobile :

En 2022, l'OTPHD a fait l'acquisition d'un véhicule d'occasion de type food-truck, « le Ô Doubs Mobile, le véhicule qui rapproche les gens », autonome en électricité grâce à la présence de panneaux solaires sur le toit. Rénové par des entreprises locales, cet outil d'accueil mobile et identitaire s'inscrit pleinement dans la stratégie d'accueil de la structure qui repose sur un principe fondateur « être au bon endroit, au bon moment », pour capter les clientèles de passage et éviter les déplacements des clients.

Challenge de la Mobilité :

Depuis 2024, environ 1/3 de l'équipe participe également au « Challenge de la Mobilité de Bourgogne Franche-Comté » qui se déroule chaque année en septembre. L'objectif est d'encourager les collaborateurs à utiliser des alternatives à la voiture individuelle pour les trajets domicile-travail.

Pistes d'actions supplémentaires :

- **A court terme :**
>> Mettre en place une étude interne sur le covoiturage dans les déplacements professionnels.
- **A moyen terme :**
>> Remplacer le véhicule de service thermique par un véhicule électrique.

3. Sobriété numérique.

A l'échelle mondiale, le numérique représente 4% des émissions de gaz à effet de serre. En instaurant une politique de sobriété numérique, notre but est de minimiser l'impact environnemental du numérique en réduisant la consommation d'énergie des objets technologiques et connectés qui nous entourent.

Matériel :

- Recours à du matériel de seconde main autant que possible (ex : dotation de matériel informatique par l'entreprise Nestlé de Pontarlier).
- Réparation du matériel dès lors que cela est possible.
- Utilisation d'une connexion Ethernet lorsque cela est possible, ou à défaut, préférence pour le wifi plutôt que la 5G.

Mails :

- Interrogation préalable sur la nécessité ou non d'envoyer un mail.
- Ciblage et réduction du nombre de destinataires.
- Suppression régulière des mails obsolètes ou non essentiels dans toutes les boîtes mail (boîte de réception, éléments envoyés, courriers indésirables...).
- Limitation de la taille des pièces jointes ou mise à disposition de liens vers des plateformes de stockage.
- Désinscription des newsletters inutiles.
- Optimisation du poids des signatures mail.

Moteurs de recherches :

- Incitation à l'utilisation de moteurs de recherche écoresponsables (ex : Lilo ou Ecosia).
- Saisie de l'URL directement dans la barre d'adresse.
- Création d'un répertoire des sites favoris pour faciliter l'accès dans le navigateur.
- Nettoyage régulier du cache des sites web.
- Réduction du nombre d'onglets ouverts simultanément.

Visioconférence ou vidéo :

- Activation de la vidéo uniquement lorsque cela est utile (ex : partage d'écran).
- Réduction de la qualité pour le visionnage de vidéos.

Stockage en ligne :

- Tri régulier et suppression des données obsolètes stockées en ligne.
- Utilisation de plateformes de transfert de données écoresponsables (ex : File-vert).

Pistes d'actions supplémentaires :

- **A court terme :**
 - >> Organiser des défis « Digital Cleanup Day » (journée de nettoyage numérique).
 - >> Disposer d'une signature mail allégée en interne (sans photo).
 - >> Intégrer des phrases de sensibilisation dans les signatures mails.
- **A moyen/long terme :**
 - >> Mesurer l'impact environnemental de nos outils de communication.
 - >> Privilégier les équipements informatiques ou numériques éco-certifiés.
 - >> Encadrer l'utilisation de l'intelligence artificielle dans la production de contenus.
 - >> Changer d'hébergeur web et mail pour un opérateur plus engagé.
 - >> Opter pour l'écoconception web.

4. Gestion des déchets

« Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas. ». Pour lutter efficacement contre la production des déchets, la meilleure solution est encore de ne pas en créer. En optimisant notre consommation, nous contribuons ainsi à limiter nos déchets.

Lorsque des déchets sont générés, ceux-ci sont triés, recyclés ou valorisés, grâce notamment à Préval Haut-Doubs, l'établissement public en charge de la prévention et de la valorisation des déchets du territoire.

Refus :

- Mise en place de « stop-pub » sur les boîtes aux lettres des BIT pour limiter les prospectus et la publicité.
- Refus de stocks de documentations trop importants ou inadaptés de la part de partenaires ou de tiers.
- Recours aux outils numériques, lorsque c'est pertinent.

Réduction :

- Ajustement des commandes de matériels pour éviter le gaspillage.
- Optimisation des impressions pour être au plus près des besoins.
- Limitation des emballages.

Réparation :

- Réparation du matériel défectueux, lorsque cela est possible.

Réutilisation :

- Réutilisation des feuilles imprimées uniquement sur le recto en brouillon ou pour la prise de note.
- Recours à du matériel réutilisable (ex : éco-cup) pour les événements organisés par l'OTPHD.
- Recours à du matériel de seconde main lorsque cela est possible.
- Don à des associations pour le matériel qui ne sert plus.

Recyclage :

- Mise à disposition de bacs de recyclage (plastiques, papier, verre) et de consignes de tri dans les bureaux, adaptées en fonction des systèmes de collectes.
- Collecte de papiers en fin de vie par des associations locales qui se chargent du recyclage.

- Recyclage du matériel inutilisable de façon adaptée et auprès de structures spécialisées.

Pistes d'actions supplémentaires :

- **A court terme :**
>> Recycler les stylos usagés et les déposer en point de collecte.

5. Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)

Entre volonté de réduire le turn-over, fidélisation des salariés, accompagnement au changement, prévention des risques psycho-sociaux, équilibre vie personnelle / vie professionnelle... les motivations qui poussent l'OTPHD à s'intéresser à la QVCT sont nombreuses et l'enjeu est double : soutenir durablement les salariés pour améliorer les performances de la structure, dans un contexte de transformation des métiers, de changements sociétaux et de transition du territoire.

Appel à projet :

En 2025, l'OTPHD est lauréat d'un appel à projet de l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT) visant à travailler l'attractivité des entreprises frontalières, par le prisme de la QVCT. Le projet porté par l'OTPHD se concrétisera par la création d'une marque employeur territoriale, reflétant les engagements des employeurs de la filière tourisme et loisirs du Haut-Doubs envers leurs salariés. La démarche passe notamment par un accompagnement par une consultante certifiée en QVCT.

Diagnostic QVCT :

En 2026, un diagnostic QVCT est réalisé au sein de l'OTPHD afin d'identifier collectivement les points d'appui du fonctionnement actuel, les enjeux de consolidation et les pistes d'expérimentation prioritaires pour accompagner le développement de la structure.

Les pistes de progrès mises en avant sont les suivantes :

- Préserver durablement la soutenabilité de l'organisation du travail et mieux réguler la charge de travail.
- Renforcer la communication interne, la coordination et les espaces de dialogue sur le travail.
- Clarifier les rôles, sécuriser les compétences et accompagner les évolutions des métiers.
- Développer le sentiment d'appartenance et renforcer la participation à la vie collective.
- Renforcer l'attractivité interne, et les perspectives d'évolution des salariés.

Poursuite du projet :

Le projet se poursuit jusqu'à l'automne 2027 avec des temps de travail collectifs afin d'ancrer les engagements et d'aboutir à la construction de la marque employeur et de ses outils.

Pistes d'actions supplémentaires :

- **A court/moyen terme :**

- >> Ajuster l'organisation du travail afin de permettre une meilleure régulation de la charge de travail.
- >> Repenser les réunions d'équipe comme de véritables moments de travail collectif.
- >> Mettre en place une formation collective dédiée à la communication interne (identification des profils, choix des canaux de communication...).
- >> Accentuer la montée en compétence des salariés face aux mutations des métiers du tourisme.

D. Nos actions en externe

En lien avec les collectivités locales, l'OTPHD s'engage dans des actions de sensibilisation et d'accompagnement à la transition vers un tourisme responsable, à destination des visiteurs (touristes et excursionnistes), des habitants et des acteurs touristiques locaux.

1. En lien avec les collectivités locales

Aux côtés des cinq Communautés de Communes du territoire (Communauté de Communes Lacs et Montagnes du Haut Doubs, Communauté de Communes du Grand Pontarlier, Communauté de Communes Frasné-Drugeon, Communauté de Communes Entre Doubs & Loue, Communauté de Communes Altitude 800) et du Syndicat Mixte du Pays du Haut-Doubs, l'OTPHD a contribué à l'élaboration du Masterplan, le schéma directeur de transition du tourisme et des loisirs du Haut-Doubs.

Outil de planification et de programmation, ce document de référence structure les fondamentaux suivants :

- La stratégie adoptée pour atteindre l'ambition régénérative et dessiner la trajectoire de la filière tourisme et loisirs du Haut-Doubs à l'horizon 2040.
- Les projets à réaliser à court terme, qu'ils soient publics ou privés, à travers 32 fiches-actions pour soutenir et développer la filière et ainsi amorcer la transformation du système à long terme.
- Les investissements prioritaires en précisant les coûts et la répartition.



- Les passerelles à mettre en évidence entre le système économique du tourisme et des loisirs et les autres domaines économiques et d'aménagement du territoire (dont les documents réglementaires : SCoT, PCAET).

Sur les 32 actions du Masterplan, l'OTPHD est en maîtrise d'ouvrage de 3 projets et contribue à 10 autres. Il est un acteur partenaire de l'ensemble de la démarche Masterplan et à ce titre participe et contribue aux comités de programmation, aux comités de pilotage et aux comités techniques.

Porteur de projet :

- Fiche-action n°7 : plan de transition et de sauvegarde des métiers, emplois et compétences.
- Fiche-action n°8 : nouvelle stratégie communication, promotion et vente du territoire.
- Fiche-action n°32 : agence locale du tourisme et des loisirs du Haut-Doubs.

Contribution :

- Fiche-action n°6 : plan de transition et sauvegarde de l'hébergement touristique.
- Fiche-action n°11 : voie cyclable patrimoniale du Haut-Doubs.
- Fiche-action n°13 : le Haut-Doubs et l'Absinthe.
- Fiche action n°15 : plan de transition des activités de pleine nature.
- Fiche action n°16 : plan de transition des activités nordiques.
- Fiche-action n°20 : source de la Loue et gorges de Nouailles.
- Fiche-action n°21 : le camping de la Forêt.
- Fiche-action n°27 : requalification du domaine nordique de la Haute-Joux.
- Fiche-action n°30 : axe cyclable Pontarlier-Vallorbe.
- Fiche-action n°31 : plan local de la mobilité du Haut-Doubs.

Pistes d'actions supplémentaires :

- **A moyen terme :**
 - >> Intégrer le tourisme responsable comme fil « vert » des actions menées par l'OTPHD, dans les conventions d'objectifs et de moyens signées avec les Communautés de Communes.

2. A destination des visiteurs et des habitants

A travers ses outils d'accueil, d'information et de promotion, l'équipe de l'OTPHD partage son affection pour le territoire et incite habitants, excursionnistes et touristes à agir comme des consommateurs responsables, en préservant l'environnement qu'ils côtoient.



Utilisation des espaces d'accueil :

- Optimisation de la documentation en libre-service.
- Affichage de QR Code pour accéder à certains documents (questionnaires de satisfaction, agenda des manifestations...) afin de limiter les impressions.
- Mise à disposition de supports sur les milieux naturels présents sur le territoire.
- Mise à disposition des consignes de tri des déchets grâce à la documentation de Préval Haut-Doubs.
- Mise en avant des produits locaux dans les espaces boutiques.

Information à travers les échanges directs, le site internet ou les éditions :

- Information sur les moyens alternatifs à l'utilisation de la voiture (transports décarbonés, mobilités douces, etc.) pour rejoindre la destination et s'y déplacer.
- Sensibilisation aux milieux naturels fragiles et aux écogestes (ex : Quiétude Attitude).
- Promotion et mise en valeur de l'offre touristique responsable et des professionnels engagés dans des démarches à faibles impacts ou adaptés au changement climatique.
- Information sur les engagements du territoire en matière de développement durable (gestion des ressources, plan mobilités, etc.).
- Création d'un guide numérique de l'éco-voyageur sur le territoire de compétence.

Pistes d'actions supplémentaires :

- **A moyen terme :**
 - >> Proposer aux clients la solution de mobilité douce « Velis » en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Haut-Jura (PNRHJ).
 - >> Créer un « tampon vert » pour identifier les offres durables du territoire.

3. A destination des acteurs touristiques locaux

Dans le cadre de sa mission de coordination des acteurs locaux, l'OTPHD assure un rôle de sensibilisation pédagogique et de centre de ressources pour permettre aux professionnels de la filière d'engager leur transition vers un tourisme durable.

Pédagogie :

- Sensibilisation des socio-professionnels aux démarches de développement durable via des contenus diffusés dans l'espace partenaires du site internet et/ou des newsletters professionnelles.



Accompagnement :

>> Accompagnement collectif des hébergeurs, dans le cadre de la fiche-action n°6 du Masterplan « plan de transition et sauvegarde de l'hébergement touristique » :

- Organisation d'un atelier d'accompagnement sur l'amélioration de la performance énergétique, présentation des réglementations, partage des solutions et aides possibles.
- Création d'un kit offrant des repères aux hébergeurs pour réduire leur impact environnemental et améliorer leur performance énergétique, identifier et mobiliser les aides publiques adaptées, s'approprier les bonnes pratiques environnementales et les transmettre aux touristes qu'ils accueillent.

>> Accompagnement individuel des porteurs de projet :

- Appui technique à la diversification et la professionnalisation de l'offre d'hébergements et de loisirs quatre saisons.

Communication :

- Valorisation des actions et bonnes pratiques des socio-professionnels qui s'engagent dans des démarches éco-responsables.

Pistes d'actions supplémentaires :

- **A court terme :**

>> Former des membres de l'équipe de l'OTPHD pour une montée en compétence sur la performance énergétique.

>> Proposer à l'équipe de l'OTPHD et aux partenaires le nouveau format personnalisé « La Fresque du Massif du Jura » mis en place par l'association Durable et Doubs.

- **A moyen terme :**

>> Organisation de formations aux écogestes et installations durables à mettre en place dans les structures touristiques en partenariat avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) du Haut-Doubs.



E. Conclusion

Cette stratégie témoigne de l'engagement de l'OTPHD à faire du développement durable un pilier de son fonctionnement, tant en interne qu'à travers ses actions auprès des visiteurs, des habitants, des acteurs touristiques et des collectivités du territoire.

Portée par les valeurs d'hospitalité, de coopération et de responsabilité, elle s'inscrit pleinement dans la dynamique du Masterplan 2024-2040 et confirme la volonté de l'Office de Tourisme d'accompagner la transition du Haut-Doubs vers un tourisme plus vertueux.

Cette démarche, amenée à évoluer, se poursuivra au-delà de 2027 pour continuer à répondre aux enjeux climatiques et sociétaux du territoire.